



à Hugues, notre petit-fils

À l'aube du royaume de France 1/31

La France œuvre royale

N'est-ce pas une entreprise un peu vaine que de vouloir, en quelques fiches, remettre en mémoire les grandes étapes de l'édification de notre pays ? Il ne manque, et ne manquera pas d'ouvrages qui l'ont fait, et le feront encore, mieux que nous.

Malgré tout, le caractère condensé de la rétrospection ici tentée, peut plus aisément inciter à la réflexion sur l'effort multiséculaire fourni par une famille pour construire la France, en lui donnant bien sûr son assise territoriale, mais également en la dotant parallèlement de solides institutions inspirées de nos sources spirituelles, sans se départir jamais, malgré quelques écarts plus apparents que réels, de la Mission qu'elle s'était fixée. L'assistance active apportée à cette tâche, par "les trois Ordres" du royaume qui ne ménagèrent ni leur sang, ni leur argent, ni leurs prières, ni leur sueur, même si en certaines occurrences la contrainte dut suppléer à l'enthousiasme défaillant. Cet ensemble a permis d'associer toutes les couches du pays à cette œuvre grandiose qui, de royale, est devenue nationale. Le maître d'œuvre n'en reste pas moins la monarchie capétienne.

Dans ces conditions, on pourra naturellement être amené à déplorer plus encore la tragédie qui se déroule sous nos yeux, en constatant que depuis deux siècles des pans entiers de la construction se sont fissurés. Que ce soit sous les coups de boutoir des invasions répétées, et dans leur sillage des dizaines ou des centaines de milliers de victimes, laissant pour un temps exsangue bon nombre de nos provinces. Soit encore sous l'effet d'une décadence intellectuelle et morale de ce qui devait être l'élite ; dépérissement se répercutant à tous les échelons de la société, pour aboutir, surtout depuis des décennies, à l'éruption d'une véritable lèpre qui menace à court terme de provoquer l'écroulement de la perte de notre identité nationale et de l'édifice entier.

Puisse notre essai persuader quiconque le liera que nous sommes « riches de notre héritage et fiers de notre identité », et à contribuer si peu que ce soit à « mettre notre passé au présent » et « à aider tout citoyen soucieux de prolonger l'héritage »... Ainsi notre travail n'aura pas été inutile.

R.M.



En attendant Hugues...

Mérovingiens et Carolingiens

Avant d'étudier l'œuvre des rois capétiens, il est utile de survoler ces cinq siècles qui ont précédé la venue d'Hugues Capet. Siècles que se sont partagés les dynasties mérovingienne et carolingienne. Bien que ces deux premières familles aient fourni plusieurs souverains prestigieux, il est certain qu'elles n'ont pas été en mesure de fonder solidement un État capable de persévérer et de grandir.

Néanmoins, chacune à sa manière, transmettra à la troisième famille de nos rois, un d'héritage que ces derniers sauront habilement utiliser, et que nous essayerons de définir, après avoir décrit, dans ses grandes lignes, l'action des deux premières lignées royales.

I

Les Mérovingiens

C'est sous cette appellation qu'ils ont pris place dans l'histoire, du nom d'un personnage, réel ou mythique, Mérovée, qui était à la tête du petit royaume fédéré des Francs Saliens de Tournai vers 450. À partir d'un de ses successeurs, Childéric, nous sommes en terrain sûr, et c'est son fils Clovis qui dès 482, par une série de conquêtes, de ralliements ou d'alliances, va placer sous sa domination un vaste royaume Franc, incluant des peuples aussi divers qu'Aquitains, Burgondes, Francs Rhénans, futurs Neustriens et Austrasiens ⁽¹⁾. Cette réussite est due en grande partie aux talents de chef de guerre Clovis ; mais aussi, et peut-être surtout, à sa coopération avec l'évêque de Reims Rémy.

Il faut ajouter à ces deux facteurs le paganisme a priori paradoxal de Clovis et des siens. Tous les peuples barbares qui s'étaient installés dans l'Empire étaient en effet devenus chrétiens, mais ils avaient été gagnés à l'hérésie arienne. Le royaume franc de Tournai, se trouvait être dans la juridiction épiscopale du métropolitain de Reims, chef-lieu de la Belgique seconde, dont les ouailles étaient placées sous la protection du roi franc.

Les relations entre Childéric et Rémy étaient bonnes, entre l'évêque et Clovis elles furent excellentes. Il n'en aurait jamais été ainsi si Clovis eût été arien. Son passage au christianisme nicéen, que son second mariage avec la princesse chrétienne Clotilde, comme le baptême de leur premier fils et le zèle pieux du roi, laissaient prévoir, constitue un événement considérable. En le baptisant à la Noël de 496 (ou 498) avec bon nombre de ses guerriers, saint Rémy accomplit un geste non seulement religieux, mais aussi politique, scellant pour des siècles, une ferme alliance de la monarchie franque et de l'Église catholique. Est-ce ce jour-là qu'est née la France ?

Et puis, comme si un bonheur n'arrivait jamais seul, en 507 Clovis reçoit l'investiture de l'empereur romain de Byzance, qui lui envoie les insignes consulaires, le plaçant ainsi bien au-dessus des autres rois barbares, de sorte que la monarchie mérovingienne se trouve rattachée à l'empire romain.

Ce royaume franc, créé par Clovis, ne va malheureusement pas conserver son unité. Il est considéré comme un domaine, pro-



priété du roi, qui, selon la coutume, à sa mort, sera partagé entre ses fils, si bien que, par le jeu des successions – modéré par des éliminations naturelles ou provoquées. Si bien que l'on assiste, après le décès de Clovis en 511, et pendant deux siècles, à des naissances, disparitions, renaissances, des royaumes séparés d'Austrasie, Neustrie, Bourgogne, Aquitaine... qui néanmoins restent aux mains de membres de la même famille. Une seule embellie aura lieu sous le règne de Dagobert I qui réussira à rétablir l'unité franque.

Mais pour peu de temps, car à partir du milieu du VII^{ème} siècle, émerge à côté du pouvoir royal, celui parallèle et bientôt supérieur du « *major domus* », les maires du Palais... Chef des fonctionnaires de la monarchie, préposés par les grands du royaume à la gérance de la royauté en cas de défaillance, ce qui va se produire dès la fin du VII^{ème} siècle, avec l'accès au trône de rois faibles. Le crépuscule de la dynastie mérovingienne est marqué par le conflit opposant Neustrie, Bourgogne et Austrasie, par maires du Palais interposés, qui se terminera en triomphe de l'Austrasie, et par conséquent de son maire Pépin, qui va fonder une nouvelle dynastie dont nous allons parler plus loin. Les derniers descendants

de Clovis régneront nominalement jusqu'en 737.

Les partages successoraux empêchent l'unité du royaume, affaiblissent peu à peu l'autorité publique, appauvrissement de l'État allant jusqu'à épuisement en raison de la prolifération des immunités accordées tant au clergé qu'aux laïcs. La perte du pouvoir judiciaire et anéantissement du système administratif, entraîne la montée en puissance du chef de l'aristocratie. Le maire du Palais, bénéficie, en effet, à la place du roi, de l'esprit de fidélité et de patronage qui deviendra plus tard une institution d'ordre politique. Voilà quelles ont été les causes principales de l'échec des rois mérovingiens. Or, à la disparition du dernier d'entre eux, la famille austrasienne des Pipinides était prête à tenter l'aventure.

René Maillot

1. La Neustrie comprend la partie du royaume située entre Meuse, Mer du Nord, Loire moyenne. C'est une entité qui apparaît au cours du VI^{ème} siècle et qui est à l'origine de la France. Ses habitants l'appellent d'ailleurs « Francia » ; l'Austrasie est distinguée à la même époque : formée autour du royaume des Francs Rhénans, elle s'appuie sur Cologne, Trèves, Metz. C'est de là que partira la dynastie carolingienne.



Retour au sommaire "Histoire de France"